

PLUIE, INONDATIONS

Gérer le risque malgré tout : se protéger

CONSEILS AUX RIVERAINS POTENTIELLEMENT IMPACTÉS PAR LES INONDATIONS

1 RÉSISTER À L'ENTRÉE D'EAU

- 💧 **Colmater** définitivement les voies d'eau (réseaux, gaines et fourreaux, fissures dans le bâti)
- 💧 **La prévision de dispositifs temporaires pour occluser les bouches d'aération, portes, portails.**
- 💧 **L'installation de clapets anti-retour** sur les sorties des réseaux privés d'eau usée (et d'eau pluviale), pour éviter leur débordement à l'intérieur du bâti par refoulement depuis l'espace public inondé.
- 💧 **S'assurer de l'étanchéité des murs** : L'étanchéité d'un mur doit être assurée uniquement sur une face afin d'en permettre la respiration.
L'étanchéité sera alors réalisée :
 - En partie enterrée : par l'extérieur,
 - En partie hors sol : par l'intérieur
- 💧 **Un relèvement complet du seuil des bâtiments** est possible lors de gros travaux de réhabilitation et généralement dans le bâti ancien quand la hauteur sous plafond le permet.

2 POUR RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ EN CAS D'ENTRÉE D'EAU

- 💧 Prévoir un **moyen d'élimination des eaux** (pompes vide-cave ou aspirateur à eau par exemple), pour les petites inondations, ou fuites depuis les dispositifs de colmatage temporaires.
- 💧 **L'amarrage des cuves (fioul, produits toxiques, déchets dangereux) lorsqu'elles sont placées à l'extérieur**, pour qu'elles ne soient pas emportées avec risque de perforation et pollution des eaux et/ou de collision avec d'autres éléments.
- 💧 La **mise hors d'eau d'équipements sensibles** : du tableau électrique, des installations de chauffage, des centrales de ventilation et de climatisation.
- 💧 **Mettre hors d'eau et individualiser les circuits** électriques et les équipements de communication.
- 💧 Prévoir un **accès à une zone refuge** : balcon, fenêtre de toit, toute zone hors d'eau et de laquelle il est possible d'être vu par les secours, et pour y placer les biens de valeur.

EN ALERTE

POUR SE POSER LES BONNES QUESTIONS, SE PRÉPARER ET NE PAS PRENDRE DE RISQUE INUTILE...

Avant l'inondation (en cas de prévision d'orage, pluie intense et crue) :

- Informez-vous auprès des médias, de Météo France et consultez le site VIGICRUES flash ;
- Préparez un équipement de première nécessité (réserve d'eau et d'aliments, lait pour les nourrissons, papiers importants, médicaments, ordonnances et carnets de santé, poste radio avec des piles chargées, lampe de poche et téléphone portable, vêtements chauds et couvertures ;
- Mettez dans une zone ou une armoire étanche les produits sensibles : produits chimiques, d'entretien, et des médicaments, cela afin d'éviter toute contamination ou pollution ;
- Sachez où se situe le disjoncteur et/ou les robinets d'arrêt des réseaux ;
- Préparez la mise à l'abri ou l'évacuation - renseignez-vous sur les lieux d'accueil et les itinéraires pour y parvenir ;
- Faites la liste de ce qu'il faut emporter et envisagez les dispositions à prendre pour vos animaux de compagnie.

Pendant l'inondation :

- Si l'eau monte, coupez sans attendre les réseaux de gaz, de chauffage et d'électricité ;
- N'utilisez pas les équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques, etc ;
- Fermez les poubelles et mettez-les dans un placard pour éviter qu'elles flottent ;
- Informez-vous et respectez les consignes des secours diffusées dans les médias ;
- Ne sortez pas. Installez-vous en hauteur et n'évacuez les lieux qu'en cas de grand danger ou de consignes des autorités publiques ;
- Gardez avec vous le matériel de première nécessité ;
- Prenez des nouvelles de vos proches par téléphone ;
- Si vous êtes obligés de vous déplacer : prévenez vos proches de votre départ, ne vous engagez pas dans une zone immergée, suivez les déviations et les consignes.

Après l'inondation :

- Informez-vous auprès de votre mairie pour connaître la marche à suivre concernant le retour possible à votre habitation ;
- Contactez votre assureur sans tarder ;
- Prévoyez avant d'occuper à nouveau les lieux, la réalisation d'un diagnostic de sécurité de l'habitat portant sur les risques d'effondrement, de pollution, d'incendie ou d'électrocution ;
- Surtout ne branchez aucun appareil électrique qui a été mouillé ;
- Avant d'utiliser l'eau du robinet pour des usages alimentaires, assurez-vous qu'elle est potable, et, dans tous les cas, faites-la couler afin d'évacuer l'eau qui a stagné ;
- Soyez prudent pendant le nettoyage de votre habitation : mettez des gants et des bottes ;
- Aérez souvent et chauffez très doucement afin de sécher votre habitation ;
- Jetez tous les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur / congélateur hors service ;
- Veillez aux personnes en difficulté près de chez vous.